

LA GAZETTE DE MORTEFONTAINE

Le mot du Maire

Il y a le feu...!

Notre village a subi 4 incendies de forêt durant cet été et comme tous les Français nous avons enduré une succession de canicules inédites avec des températures exceptionnelles. L'urgence climatique est évidente.

Certains auront le réflexe de s'équiper en climatisation mais le problème n'est désormais plus de ce niveau.

Les agriculteurs ont souffert de la pire des sécheresses depuis 1 siècle. Certains d'entre eux ont ou vont forer pour s'approprier la ressource en eau et épuiser notre bien commun.

Là aussi, il s'agit de la mauvaise réponse. Notre planète est malade et il faudrait être inconscient pour ne pas comprendre que l'avenir de l'humanité est en jeu.

Et tout cela pour quoi ?

Cette planète a été depuis des décennies pillée pour assurer croissance et richesse des dernières générations dont nous faisons partie. Nous allons léguer à nos enfants une planète en guerre, en déficit de ressources et une nature bien abîmée. Bel égoïsme... !

L'espoir réside dans notre prise de conscience ainsi que dans celle de nos enfants qui devront relever cet énorme défi : redresser une situation compromise.

Au niveau communal, nous devons tous adopter de bonnes pratiques :

- ◆ Doit-on forcément changer systématiquement de voiture pour une toujours plus puissante, de téléphone portable ou d'ordinateur pour la dernière génération ?
- ◆ La priorité n'est-elle pas aux économies, et en particulier, à celles en énergie ?

Il nous faut pratiquer ces gestes, qui au quotidien, nous permettent de mieux et moins consommer.

Le tri de nos déchets, par exemple, est encore imparfait. Les élus sont à votre disposition pour vous en expliquer les bonnes pratiques. Ce sont désormais ces actes citoyens qui en mettant en retrait notre égoïsme, permettront à notre communauté d'avancer et surtout de réduire cette fameuse empreinte carbone en modifiant tout simplement notre consommation.

Le débat local et récent au sujet de la coupure de l'éclairage public de Mortefontaine a démontré que désormais une très large majorité de citoyens a compris que notre humanité est en danger. En cela, le conseil municipal n'a fait qu'anticiper des décisions qui seront bientôt gouvernementales.

C'est à nous, citoyens, de relever les défis du quotidien et de faire émerger à notre échelle des solutions, parfois simples.. En matière d'écologie, n'attendons pas de solutions des débats nationaux ou européens. Les débats sont bien trop politiques et ne vont pas forcément dans le sens du bien commun.

Nous devons TOUS être les ACTEURS de ce civisme écologique, les VRAIS, ceux qui sans faire de politique, doivent agir pour la préservation de notre patrimoine et de notre environnement. Chaque acte du quotidien peut changer la donne à condition de penser collectif et surtout d'éduquer les prochaines générations.



Un jumelage d'Histoire et d'amitié



Jacques FABRE - Maire de Mortefontaine

Nous citoyens de Bordentown et de Mortefontaine, nous nous déclarons unis par des liens qui traversent les océans et unissent les Peuples.

Peu de citoyens connaissent l'histoire de cette longue amitié qui lie nos deux cités. Joseph Bonaparte avait choisi Mortefontaine comme résidence et y séjourna une quinzaine d'années jusqu'à la chute de l'empire. Durant ces années, Mortefontaine fut un lieu de pouvoir. L'Empereur Napoléon 1er y séjourna à de nombreuses reprises. Joseph Bonaparte, quant à lui, roi de Naples et d'Espagne, était également en charge des traités avec les pays étrangers.

Joseph s'exila aux États-Unis d'Amérique dans la naissante cité de Bordentown et y fit construire un château et un parc. Le parc était largement inspiré de celui d'Ermenonville. Il y passa une vingtaine d'années puis termina sa vie à Florence en Italie.

Nos amis américains sont très attachés à cette filiation et c'est la raison pour laquelle une convention de jumelage sera signée le 15 octobre 2022, 222 ans après le traité qui mettait fin à une quasi-guerre entre la France et les États Unis, traité signé à Paris suivi le 03 octobre 1800 d'une fête à Mortefontaine (cf. Gazette N° 3).



Jennifer Sciortino—Maire de Bordentown

Et si on parlait déchets.... ?

Les conseils de Monsieur Toutlemonde

Chaque habitant de Mortefontaine se doit de gérer ses propres déchets selon le principe simple du « pollueur et payeur ». C'est pourquoi, toutes les poubelles sur l'espace public ont été retirées et vous êtes invités à ramener vos déchets à la maison pour les trier. Le conseil municipal a estimé que le rôle des agents municipaux n'était pas trier vos déchets. Trop souvent, nous voyons des emballages de boissons laissés à l'abandon sur l'espace public. Le ramassage de ces déchets a un coût estimé à plus de 3.000 €/an. C'est profondément regrettable et inacceptable.

A la maison, Il nous faut encore optimiser la gestion de nos déchets par des gestes simples. C'est le rôle de chacun. La période où il n'existait qu'une seule poubelle destinée à une décharge à ciel ouvert est révolue. Les anciens du village savent encore où se trouvait cette décharge...!

Pour comprendre comment trier, il suffit d'aller visiter l'usine où sont réceptionnés vos déchets. Voici les conseils simples de Monsieur de Toutlemonde pour éviter de faire des erreurs de débutant.

Poubelle jaune : sa levée hebdomadaire est gratuite.

- Mettez tous vos emballages dans la poubelle jaune quelle qu'en soit la matière (sauf le verre),
- Veillez à conserver les bouchons de bouteilles plastiques vissés, en revanche détachez les opercules de yaourt.

Le principe est simple :

Séparez les différentes matières des emballages et ne les imbriquez pas (par exemple, ne remplissez pas votre pot de yaourt avec des papiers essuie-tout qui vont de toute manière dans la poubelle grise).

Poubelle marron : c'est la petite nouvelle, sa levée est hebdomadaire et gratuite.

- Elle doit vous permettre si vous n'avez pas de composteur d'y déposer tous les restes fermentescibles de la cuisine et les déchets de viande et de poisson.
- Elle doit être sortie chaque semaine pour éviter l'apparition de larves.
- N'oubliez le composteur qui réduira drastiquement l'utilité de cette poubelle.

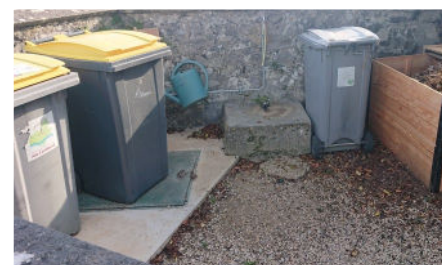
Déchets verts :

- les habitants sont invités à utiliser des tondeuses « mulching » ou broyeuses pour éviter de ramasser l'herbe coupée.
- Pour la taille des arbres et des haies, nous disposons d'une déchèterie toute proche pour évacuer le résultat de votre coupe.
- La commune étudie la mise en place d'un broyeur communautaire qui pourrait être mis à disposition avec du personnel.
- Le composteur est la meilleure solution pour les maisons individuelles. Il n'apporte pas de nuisance à condition d'être bien géré. Nous allons organiser une formation compostage pour les habitants dans les prochains mois.



Poubelle grise: destinée au reste de vos déchets, sa levée est payante.

Son contenu est brûlé et valorisé en énergie. Notre intérêt est de diminuer au maximum son volume. Aujourd'hui, si vous êtes respectueux des règles, vous devriez sortir cette poubelle moins de 5 fois par an. C'est une belle économie...! En suivant ces conseils, vous vous inscrivez dans une démarche vertueuse et aidez les personnels qui trient vos déchets. C'est un travail difficile. Pensons à eux quand nous trions...!



Tri au cimetière: Les visiteurs du cimetière sont aussi invités à trier comme ils le feraient chez eux. Fleurs plastiques en déchets non recyclables, pots de fleur en espaces récupération, végétaux en composteur et terre en espace récupération.

Opération Mortefontaine vert : stop aux déchets sauvages

Il y a presque deux ans, un dépôt sauvage était découvert sur le chemin entre Montaby et Mortefontaine. L'origine était clairement identifiée mais le Procureur n'a pas voulu poursuivre par manque d'éléments malgré la plainte au pénal.

La procédure est toujours active et c'est la raison pour laquelle les promeneurs peuvent toujours constater la présence de ces immondices. La commune est parfaitement consciente de la gêne. Dans les prochains mois, le site sera nettoyé, mais pas avant que la procédure administrative n'ait été menée à son terme et qu'une amende ait été infligée.

En effet, le Maire par ses pouvoirs de police peut infliger des amendes. La commune a décidé de se doter d'un arsenal qui lui permet d'infliger des amendes administratives allant jusqu'à 3000 euros auxquels il faut ajouter le prix du nettoyage. Nous serons inflexibles pour ce type infraction. Un arrêté en ce sens vient d'être signé. Avis aux amateurs.

Les auteurs de tels méfaits doivent durement être punis et la commune sera inflexible. Il en va des grosses infractions comme des petites.

Avis aux amateurs!



Chronique d'une Mortifontaine

Mesdames, Messieurs bonjour,

Je me présente, Violaine Blanchet, maroquinière depuis 6 ans, j'habite à Mortefontaine.

J'ai réalisé mes études chez les Compagnons du Devoir à Pantin et j'ai travaillé pendant 5 ans pour la maison Chanel.

Par la suite je suis tombée amoureuse du cuir de bovin pleine fleur de tannage végétal longuement travaillé par des tanneurs aguerris qui utilisent principalement des écorces de mimosa et de châtaignier à la place de produits chimiques dans le processus du tannage végétal. Ce qui lui donne toute sa noblesse.

Ce cuir se patinera des années durant, au contact de vos mains ainsi qu'à la lumière, son odeur caractéristique est très agréable.

C'est une matière noble que je travaille avec passion.

J'ai ouvert mon entreprise en 2021 :

<https://www.lateliervbcur.com>

Je réalise : des ceintures, des sacs, des portefeuilles, des porte-monnaie, des porte-cartes, des nœuds papillons, des porte-clefs, des pompons, des bijoux, etc...

J'aime travailler le sur-mesure, pour permettre à ma clientèle d'acquiescer des objets au plus près de leurs exigences tout en me lançant des défis toujours plus intéressants

Pour les ceintures : le choix de la couleur du cuir, de la boucle ainsi que de sa largeur vous permettront d'avoir une ceinture ajustée et unique.

Pour les sacs : En commençant par le choix du cuir et du modèle en passant par les doublures en alcantara et jusqu'aux nuances de la couleur du fil, les options sont nombreuses pour réaliser le sac de vos rêves...

Créations réalisées sur-mesure : Sacoques de motos, sacs à main, sacs de voyage, portefeuilles, liens tressés à quatre brins, carquois, protections

Tout est possible !

Mon atelier n'est pas encore ouvert au public ; cependant prenez rendez-vous ; je serai enchantée de partager ma passion avec vous.

Je serai présente au marché de Noël à Mortefontaine le samedi 10 Décembre 2022.

A bientôt, Maroquinièrement vôtre,

Violaine.



<https://www.lateliervbcur.com>

contact@lateliervbcur.com

Tel : 06 14 86 07 72

60128 Mortefontaine

Pour les réseaux sociaux :

<https://www.facebook.com/LatelierVBcur/>

<https://www.instagram.com/LatelierVBcur/>

Et si on parlait coworking ?

Vous êtes nombreux à télé-travailler.

Mortefontaine est un village rural doté de la fibre optique qui permet un très haut débit. Vidéoconférence, travail coopératif, utilisation des derniers logiciels en ligne, tout est désormais possible...

Vous avez été nombreux à souligner la difficulté de travailler dans un environnement familial parfois bruyant et gênant. La commune se veut proactive et cherche à mettre en place un espace dédié au coworking équipé pour la vidéoconférence.

Il existe déjà en mairie un espace informatique. Désormais, il s'agira d'offrir un espace réservé à ceux qui travaillent. Pour le midi, un service de livraison de repas est à l'étude avec les restaurants voisins.

En prenant cette initiative, la commune souhaite faciliter le travail de ses administrés et tente de répondre à de nouveaux besoins.



Budget participatif, conseil communal des enfants, démocratie....

Notre démocratie souffre au niveau national mais il existe un échelon qui se porte bien.

Six français sur dix déclarent avoir une bonne opinion de leur maire selon un sondage réalisé par Odoxa pour CGI, France Info, France Bleu et la Presse en région. Dans les grandes villes, les avis restent mitigés. S'ils soutiennent leur maire les français sont en revanche 84 % à ne pas envier leur position. Globalement, les français sont d'accord sur le diagnostic : il n'y a jamais assez de démocratie... mais il faut aussi trancher, prendre des décisions, organiser et mettre en œuvre. C'est souvent dans l'exécution que les divergences apparaissent à nouveau. Un fossé se creuse alors car le citoyen estime souvent que « son argent » est mal dépensé.



Le conseil municipal a donc pris plusieurs initiatives pour remettre la mairie au centre du village :

- Les votes d'initiative populaire (VIP) ont été mis en œuvre dès qu'une question devra être tranchée alors qu'elle donne lieu à débat,
- Un budget participatif de 10000 euros sera mis en place pour des projets d'amélioration du bien vivre. Exemple : mise en place de bancs, réalisation d'un jeu de boule, embellissement etc ... il s'agit de faire rêver et de réaliser. La population sera amenée à gérer ces fonds, bien entendu intégré et contrôlé au sein du budget communal,
- Un conseil municipal des enfants qui devrait être mis en place avant la fin 2023. Il sera réuni pour déterminer les axes d'action en direction des enfants, il reste beaucoup à faire pour eux.

Plantation et dessin du petit parc : passage à la phase II

La commune possède 3 ha de nature ceinturée par des murs historiques qui font partie du parc historique du château de Mortefontaine, autrement appelé petit parc.

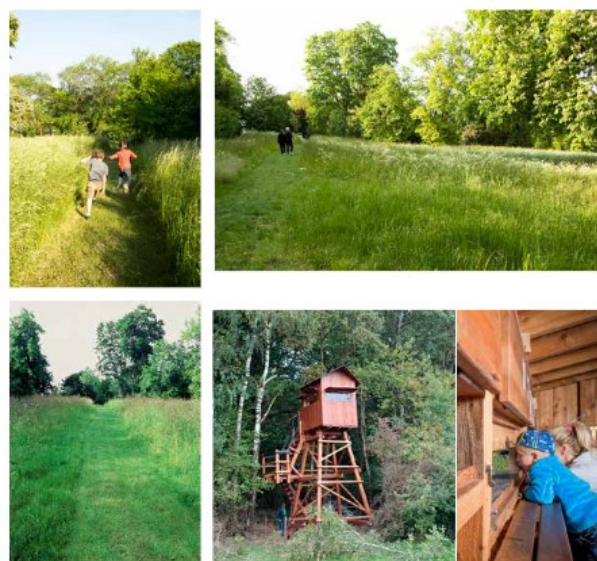
Durant des mois, des bénévoles et des entreprises ont nettoyé cet espace à l'abandon et utilisé, le plus souvent, comme décharge de végétaux et de matériaux de chantier. Il nous faudra malheureusement aussi encore abattre de grands arbres aujourd'hui malades et pouvant présenter un danger.

La phase II débutera avec la plantation de nouvelles espèces d'arbres. Cet espace magnifique sera redessiné pour les générations futures. La population et surtout les enfants seront associés à cette phase.

A long terme, la phase III prévoit la restauration du mur de 400 mètres de côté de la propriété communale. C'est un vrai défi qu'il nous faut relever. Le coût de cette rénovation est élevé. Nous cherchons à obtenir des financements publics comme privés (mécénat) préalablement à la réalisation de ces travaux.

L'objectif à terme est de disposer d'un espace naturel utilisable par la population pour des circonstances exceptionnelles : feux de la Saint Jean, classes vertes, camps scouts, mariages, concerts.

Eloigné des habitations, cet espace génère peu de nuisances et des structures temporaires pourront y être montées.



Evolution de l'éclairage public

Le conseil municipal a organisé un vote d'initiative populaire pour recueillir l'avis de la population au sujet de la coupure de l'éclairage public entre 22H30 et 5H30.

C'est suffisamment rare dans notre démocratie pour être souligné. La transparence a été totale et le OUI l'a largement emporté (oui 108 / non 33).

A partir du 14 octobre 2022, l'éclairage public s'éteindra dans notre beau village.

La faune, la flore ainsi que la qualité de notre sommeil y trouveront un réel bienfait. Les chauves-souris applaudiront certainement ! Cependant, il ne faut pas croire que la sécurité sera perdante...

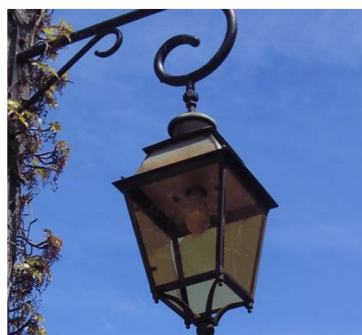
Les caméras de surveillance continueront à fonctionner malgré l'extinction des feux...

Les économies réalisées seront en 2022 totalement réinvesties pour améliorer le système de vidéo surveillance qui facilite les enquêtes de la gendarmerie et dissuade les délinquants.

Le 14 octobre 2022 sera marqué par une soirée spéciale en mairie « Fête des Etoiles et Trame Noire » à laquelle vous êtes tous conviés. Seront également présents une intervenante du Parc Naturel Régional Oise-Pays-de-France (PNR), la Gendarmerie et un Maire dont la commune nous a précédé dans cette démarche écologique.

Si la météo le permet, l'association MARS 60 animera l'observation du ciel étoilé.

La soirée sera clôturée par le traditionnel pot de l'amitié.



Etude de la circulation routière à Mortefontaine

Lors des réunions publiques du printemps 2022, la circulation routière est apparue comme un sujet clivant.

L'objectif commun à atteindre est multiple :

- donner une priorité nouvelle à la sécurité des piétons, enfants, poussettes et vélos,
- réduire la circulation des flux qui traverse notre village,
- améliorer l'offre de stationnement pour les automobiles,
- favoriser les circulations douces dans le village,
- développer la liaison avec Montaby ainsi qu'avec les communes voisines, dont Pailly tout en améliorant les espaces naturels qui nous bordent.



Parallèlement à l'étude de circulation, une étude pour le verdissement du village est en cours. Alors que nous traversons des épisodes de sécheresse toujours plus intenses, cette dernière vise à réduire les surfaces imperméables au sein de la commune.

Financée par l'agence de l'eau, le but est d'améliorer l'infiltration des sols afin d'augmenter la nappe phréatique.

C'est un ensemble cohérent qui sera présenté à la population et soumis à un vote d'initiative populaire, pour une application à partir de 2023. La difficulté sur ce dossier consiste à recueillir les financements et l'accord des autorités. C'est notre travail d'élus de les convaincre. Notre village sera certainement très novateur en la matière. La cour d'école est l'objectif prioritaire et nous allons demander une mobilisation des parents sur ce sujet.

Bilan de la gestion différenciée des espaces verts

Tondre sa pelouse est un rituel hebdomadaire. Le rendre lisse et rasé est devenu traditionnel, mais que de pauvreté !

La commune a voulu innover en entretenant différemment l'espace public. Certaines initiatives ont été diversement appréciées mais le bilan est globalement positif. Il y a bien sûr des résistances principalement causées par les habitudes.

Au printemps, la nature s'éveille à cette période cruciale, magnifique et prolifique. Vouloir tailler, raser, couper fait chuter la biodiversité de manière drastique. Les chiffres sont pourtant évocateurs d'un véritable massacre : 67 % d'insectes en moins dans les prairies entre 2009 et 2019, diminution des populations de nombreuses autres espèces insectivores, diminution de la pollinisation, alors que nous en avons tant besoin. Et pourtant, les insectes pollinisateurs fécondent 75 % des végétaux que nous consommons et 90 % de la flore sauvage.

Tondre trop régulièrement, trop court aux mauvaises périodes est donc une pratique très néfaste pour l'environnement et la biodiversité. Pourquoi ne pas créer, comme le fait la commune, des zones sauvages, dédiées aux hérissons, mantes-religieuses, papillons, coccinelles, pâquerettes, pissenlits. Cette pratique génèrera peu ou pas de travail et vous permettra d'admirer un carré sauvage, en échange de couleurs, de vie, d'émerveillements !

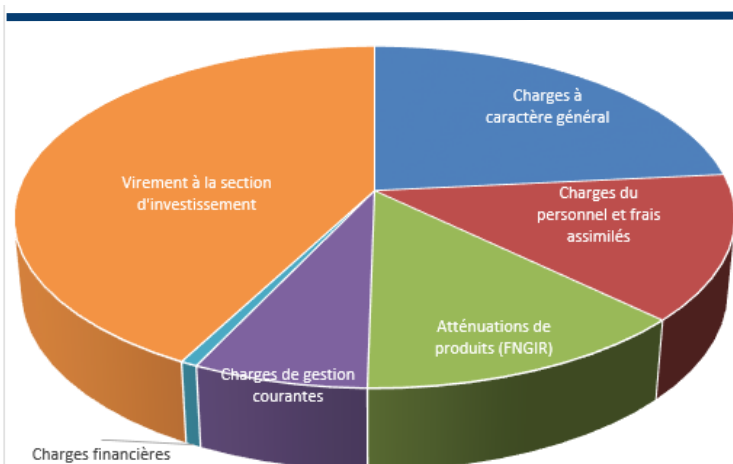
Il est donc encore temps de changer notre logiciel et de revoir notre approche du jardin, faite d'uniformité. Ramasser votre gazon est aussi une pratique à la fois coûteuse et du passé. Essayez de le broyer et de le laisser sur place, cela contribuera à la richesse de votre terrain et à diminuer vos déchets verts. Profitez-en pour pailler vos végétaux et leur donner un peu d'humidité. Au printemps, devenez plus vert en créant votre petit coin de prairie, votre hôtel à insectes et un garde-manger de nombreuses espèces. Vous constaterez rapidement un changement dans votre jardin, devenu plus vivant. Compostez vos déchets fermentés cibles et nourrissez la nature. N'est-ce pas un juste retour ?



BUDGET 2022

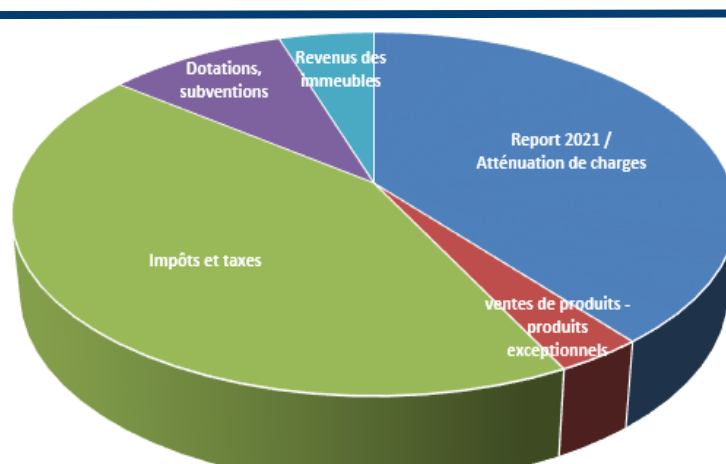
FONCTIONNEMENT

DEPENSES



Désignation	Pourcentage	Budget
Charges à caractère général	23,44%	379 878,50
Charges du personnel et frais assimilés	13,75%	222 900,00
Atténuations de produits (FNGIR)	13,08%	212 000,00
Charges de gestion courantes	6,81%	110 300,00
Charges financières	0,66%	10 713,00
Virement à la section d'investissement	42,26%	685 000,00
	100,00%	1 620 791,50

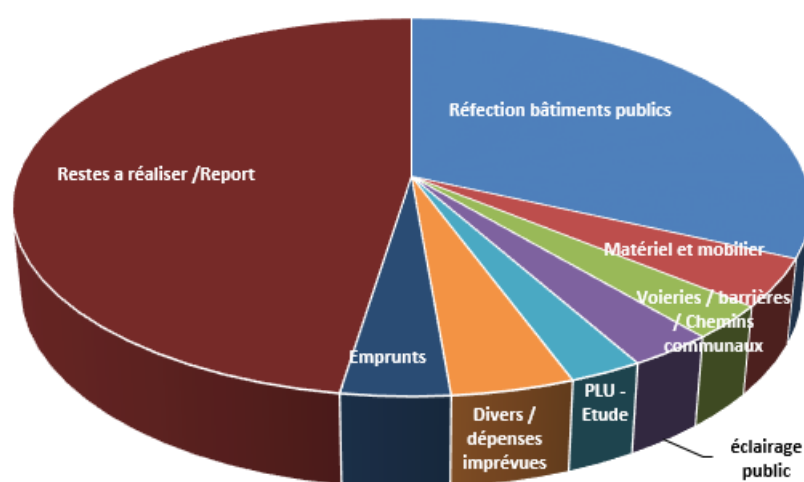
RECETTES



Désignation	Pourcentage	Budget
Report 2021 / Atténuation de charges	39,20%	635 390,50
ventes de produits - produits exceptionnels	3,35%	54 300,00
Impôts et taxes	43,02%	697 301,00
Dotations, subventions	9,43%	152 800,00
Revenus des immeubles	5,00%	81 000,00
	100,00%	1 620 791,50

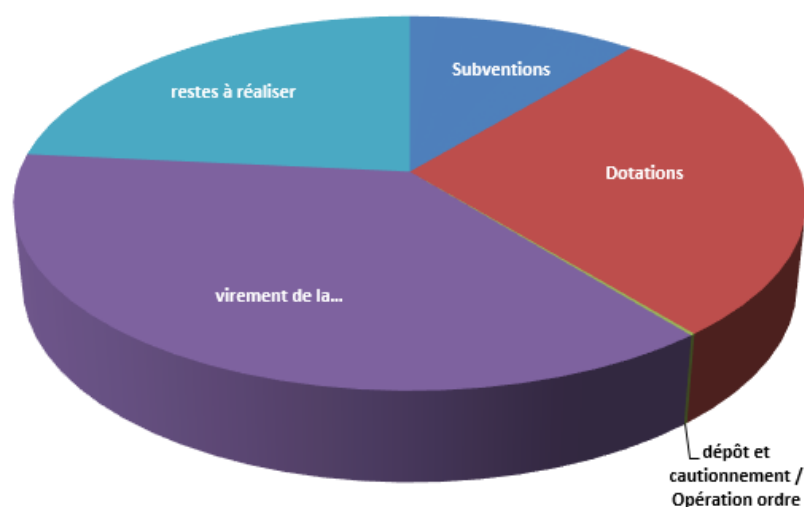
INVESTISSEMENT

DEPENSES



Désignation	Pourcentage	Budget
Réfection bâtiments publics	31,84%	585 000,00
Matériel et mobilier	4,08%	75 000,00
Voieries / barrières / Chemins communaux	2,89%	53 000,00
éclairage public	2,99%	55 000,00
PLU - Etude	2,56%	47 000,00
Divers / dépenses imprévues	4,29%	78 793,87
Emprunts	3,79%	69 600,00
Restes à réaliser / Report	47,56%	873 648,89
	100,00%	1 837 042,76

RECETTES



Désignation	Pourcentage	Budget
Subventions	11,07%	203 411,54
Dotations	28,03%	514 902,00
dépôt et cautionnement / Opération ordre	0,16%	2 882,00
virement de la section de fonctionnement	37,29%	685 000,00
restes à réaliser	23,45%	430 847,22
	100,00%	1 837 042,76

Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Mortefontaine

Un projet communal sur la base d'un diagnostic commun



Entamée en 2013 par l'élaboration d'un Plan Local d'urbanisme réfuté au contrôle de légalité, l'élaboration du PLU de Mortefontaine est pleinement reprise aujourd'hui afin de mener une réflexion d'aménagement et de développement local sur la commune, répondant aux attentes de la nouvelle municipalité.

Un diagnostic a été réalisé, en croisant l'expertise des acteurs présents sur le territoire et celle des différents professionnels missionnés. Une réunion publique s'est déroulée en date du 05 mai 2022 exposant dans un premier temps les grands enjeux issus du diagnostic puis dans un second temps les Orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables qui en découlent.

Porte d'entrée du PNR Oise-Pays-de-France et de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, à l'articulation entre l'Île-de-France et les Hauts-de-France, Mortefontaine affirme son identité rurale et villageoise, à proximité de la plateforme Roissy-Charles-de-Gaulle, et valorise ses qualités patrimoniales et paysagères au service d'un développement maîtrisé, équilibré et vecteur de liens.



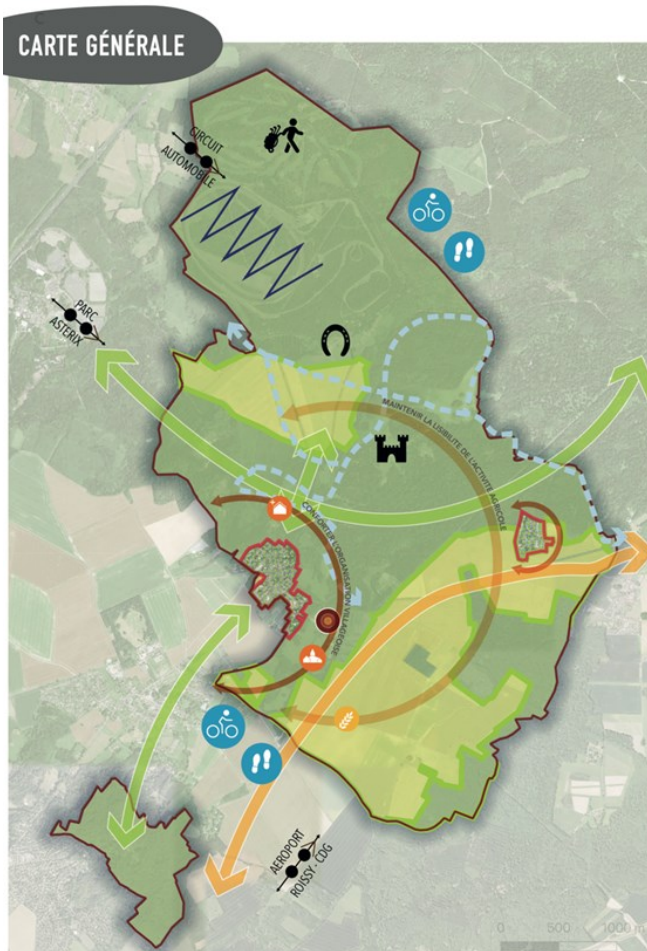
Qu'est-ce qu'un PADD ?

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est l'une des pièces maîtresses du futur dossier du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Mortefontaine. Il constitue le cœur du PLU car il définit le projet d'aménagement de la commune pour les 10 prochaines années.

Il fixe les grandes orientations retenues par la municipalité pour le développement et l'aménagement de la commune, notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'emploi, d'économie, d'environnement, de paysage... Il sera ensuite accompagné d'outils de mise en œuvre (règlement écrit et graphique, orientations d'aménagement et de programmation). C'est un document simple et concis, donnant une information claire aux habitants sur le projet communal à court et moyen terme.

Le PADD n'est pas directement opposable aux autorisations d'urbanisme, mais sera décliné dans les outils réglementaires du PLU (règlement écrit et graphique, orientations d'aménagement et de programmation) qui en découlent.

- Une commune rurale en lisière de forêt.....et aux portes de l'Île-de-France,
- Une population stable mais une structure des ménages qui se modifie,
- Un parc de logements relativement homogène,
- Une offre en commerce, services et équipements relativement faible,
- Une spécialisation économique locale liée à l'agriculture et des bassins d'emplois extérieurs à la commune,
- Un positionnement touristique à valoriser avec des équipements d'échelle métropolitaine.



Axe 1 : Affirmer le caractère patrimonial (naturel, paysager et bâti) de Mortefontaine

- Conforter les diverses fonctionnalités écologiques jouant un rôle de bassin de biodiversité ou de corridor écologique
- Préserver de toute pression urbaine les seuils agricoles et forestiers qui bordent la commune
- Conforter la lisibilité des différents espaces paysagers de la commune
- Valoriser les éléments de patrimoine architectural et urbain de la commune
- Promouvoir le patrimoine avec les activités de loisirs de la commune (château de Vallière, golf de Mortefontaine, centre équestre...) et s'inscrire dans les circuits touristiques supra-communaux par une offre complémentaire

Axe 2 : Cultiver un cadre de vie en lien avec une ruralité active

- Assurer un maillage pour modes doux dense et continu
- Préserver la nature ordinaire et la nature dans le bourg
- Maintenir la lisibilité de l'activité agricole sur le plateau et encourager la diversité des pratiques agricoles et le développement de circuits de proximité
- Permettre à la forêt d'occuper une fonction économique
- Prendre en compte des nuisances liées à la présence du circuit automobile, du parc Astérix et de l'aéroport Roissy - Charles de Gaulle

Axe 3 : Accompagner le développement maîtrisé d'un village vivant et accueillant

- Conduire une attractivité résidentielle choisie et maîtrisée
- Accompagner l'arrivée de nouveaux habitants via une intensification adaptée des tissus urbains, notamment au sein du bourg
- Accompagner le développement de l'offre scolaire sur le site de l'institut Saint-Dominique
- Confirmer la vocation de loisirs du golf de Mortefontaine
- Concevoir une mutation possible du site du circuit automobile en faveur d'un redéveloppement économique respectueux de son environnement

INFORMATIONS DIVERSES

ETAT CIVIL :

Naissances : 3 naissances depuis le début de l'année

11 mars 2022 Valentine CHRISTELBACH

Mariages :

04 juin 2022 : Maïté BROZEK LOUYA et David LOUYA ,

16 juillet 2022 : Élodie MONNOT et Yannick HERRIER

Pacs :

07 mai 2022 : Emma WITZELMANN et Hugo LE HUIDOUX,

03 mars 2022 : Julia MODEST et Fabien RONDEAU

Décès :

25 mars 2022 : Christian LAMBLIN,

08 juillet 2022 : Nicolas MENGAL,

25 septembre 2022: Roland BROUSSARD



LES ASSOCIATIONS

FIL D'ARGENT Mme WOZNIK-BOGHOSSIAN amwboghossian@orange.fr

A.M.E.E.L. GYM & YOGA : Eve MARIN 07.85.59.42.43

ameel@orange.fr

R.E.M.O Restauration de l'église de Mortefontaine Mme GIRE 06.30.22.12.52

BIBLIOTHÈQUE Mme ARBARET 03 44 54 46 99

DIABLOTINS & CO Mme SIMONET 06.07.98.76.68



Mme BRAINIS

RUCHE QUI DIT OUI Mme RICHER-LIETAER 06 04 42 64 21

LES BABY-SITTERS ET ASSISTANTES MATERNELLES

BABY-SITTERS :

Margot BAUDOT : 07 83 85 97 73

Charline LUCAS : 06 45 65 27 37

Justine MAINGUY : 06 32 59 13 45

Fabiola MURIE : 06 41 94 89 50

ASSISTANTES MATERNELLES :

Mme LESAGE Maud : 06.71.10.03.83.

Mme POLIN Anna-Maria : 06.79.58.73.52

HORAIRES ET CONTACTS DE LA

AGENCE POSTALE :

Du mardi au samedi : 08h30-12h30

ainsi que de 17h à 18h le jeudi

MAIRIE :

Lundi et jeudi : 09h-12h00

Mardi : 16h-18h30

Mercredi : 14h-16h

Vendredi : 16h-19h



MAIRIE ET AGENCE POSTALE

03 44 54 31 56

mairie@mortefontaine-oise.fr

Daisy RAMAYE : secrétaire de mairie

Virginie WACH : agent postal et agent administratif

Monsieur le Maire et les élus sont joignables par mail :

mairie@mortefontaine-oise.fr

Une jachère pourquoi faire ?

Un champ en jachère est un petit paradis dans la nature, un havre de paix pour la faune et la flore. De plus en plus rare, une vraie jachère sur le long terme est un luxe. Champ non cultivé, non productif.... Mais pour celui qui sait regarder et écouter, c'est une merveille.

Retour à l'enfance pour ceux qui habitaient la campagne quand elles étaient plus nombreuses. Les grandes herbes folles, ondulent au vent. C'est une houle rappelant la mer. Elles abritent un autre monde, un univers qui se raréfie. Toutes sortes de sauterelles, des sauterelles avec de petites ailes, des criquets fuient devant le promeneur qui s'aventure au milieu de cet océan faisant taire les grillons.

Si par hasard, ô merveille, se trouve une haie proche, elle héberge des crapauds, des orvets, hérissons tous surpris de se retrouver face à un géant à deux pattes. Et s'il existe un point d'eau, un bac où l'on aura pris soin d'apporter de l'eau, alors vous trouverez un petit monde bruyant et bien affairé : guêpes de toutes sortes, abeilles et autres.



Dans cette jachère, il se passe des merveilles qu'on ne pourrait imaginer. Chevrettes et biches s'y cachent pour mettre bas. Elles ne bougent presque pas, se tapissent à l'approche de l'homme et fuient si le danger s'approche trop près pour faire diversion, en laissant une progéniture toute tremblante qui vous regarde avec de grands yeux affolés.

Le soir, les hirondelles surfent sur cette immensité pour capturer leurs derniers insectes. C'est l'heure où les grands animaux sortent des sous-bois pour se repaître d'herbe et de foin à volonté et puis, comme si une mouche les piquait, se mettent à jouer. Courses folles, toujours l'oreille et l'œil vigilants.

Entre les hautes herbes, fleurissent une quantité de petites fleurs, blanches, jaunes, bleues et mauves qui relèvent la tête et s'épanouissent à chaque pluie. Les oiseaux profitent des quelques arbustes qui échappent à la fauche automnale pour construire de délicieux petits nids sur leurs pieds épineux. A une époque où tout se monnaie, garder une jachère, vite qualifiée de friche pour les non avertis, est un défi. Mais quel bonheur, quelle paix quand on prend le temps de la regarder et de la voir vivre !

F.A.

Le coin du poète

Mouillé de rosée Taneda Santoka
Matinale je vais
Par où je veux.

Comment, parfois, ne pas crouler sous la beauté du monde? Je me posais cette question alors que les motifs ne manquent pas, à l'inverse, de ressentir la cruauté et la difficulté du monde qui est le nôtre. De notre époque, de l'idée de fin du monde qu'elle s'auto-pronostique, s'auto-administre constamment. Je repensais alors à ce film de Lars von Trier, *Melancholia*.

Il y est question d'une planète qui s'apprête à frapper et à détruire inmanquablement la terre. A travers les différents personnages, on explore les différentes réponses existentielles à cette menace : le déni, la panique, la résignation... notamment, le personnage incarné par l'actrice Kirsten Dunst, un peu à part, nous montre des possibilités étonnantes face à l'immensité d'un tel danger : s'allonger nu sous la lune, construire une cabane avec de simples branchages... Possibilités dérisoires, mais qui n'en sont pas moins des réponses. Réponses de poètes et de bouts de ficelles, certes, mais qui disent quelque chose : le monde a beau être condamné à disparaître, et nous avec, nous ne sommes pas forcément en reste.



Peut-être ne construirons-nous que des cabanes de fortune, des refuges symboliques. Peut-être prendrons-nous des bains de lune. Mais qui sait si nous ne serons pas traversés par la beauté du monde? C'est un risque à prendre. Personnellement, quand je travaille le bois, je ne peux échapper à la sensation du dérisoire : ce n'est qu'un petit banc de plus, un bout de bois. Et pourtant, devant l'objet qui prend forme, l'émotion me saisit : le veinage du bois, son grain, sa beauté. C'est un rayon de lune à travers les branchages.

La leçon d'Histoire de Marie Odile



Pourquoi Mortefontaine était prisé dans les années 1890 ?

Étaient organisées notamment en 1891 des excursions champêtres aux environs de Paris dont notre village faisait partie.

« Jeanne, je vous invite à une journée à la campagne. Bonne idée, j'accepte avec plaisir et je vous en remercie ».

Commençons l'excursion :

Départ de Paris gare du Nord.

Après avoir pris notre billet au guichet pour la station de Survilliers-Mortefontaine (temps du trajet 40 mn) puis l'omnibus conduit par M. Brancart, nous arrivons à Mortefontaine 50 minutes plus tard.

Nous nous restaurons à l'Hôtel des Artistes (restaurant-café-bureau de tabac). Alors peut commencer notre visite dans le parc du château.

Le parc se sépare en deux parties : " le petit parc " de 40 hectares environ avec son château privé, et "le grand parc" de 1.200 hectares dont les propriétaires autorisent les visites.

Pour y accéder nous passons sous un tunnel et commençons ainsi notre émerveillement. La beauté du parc a été réhaussée par le génie de Monsieur Le Pelletier de Mortefontaine, ami de Buffon et de René de Girardin, qui l'aménagea "à l'anglaise".

Nous longeons le petit étang en passant au pied du "Rocher" sur lequel est gravé le vers de l'Abbé Delille : "sa masse indestructible a fatigué le temps". Arrivé à la baraque du pêcheur nous nous désaltérons à la source Claudine sous l'ombre des saules tout près de la cascade qui alimente l'étang de Vallière.

De là, nous remarquons le Pavillon de Vallière reconstruit par Joseph Bonaparte, qui dispose uniquement d'un rez-de-chaussée. Plus tard lui fut accolé un chalet style suisse, (de nos jours, bâtiment hélas, laissé à l'abandon depuis quelques dizaines d'années... sera-t-il sauvé in extremis ?).

En continuant notre promenade le long de l'eau, au sommet du coteau s'élève la Tour Duboscq. Quittant le lac de Vallière nous suivons un canal qui s'élargit : une île apparaît couverte d'arbres et de rochers, l'île d'Amour.

Le canal se transforme ici en lac : le Lac l'Épine parsemé de petites îles et alimenté par les eaux des sources et la Thève qui le traverse. Au fond, une colline couverte de taillis touffus émerge, dont les rochers surplombent les eaux du lac, il s'agit de l'île Molton.

En avançant nous passons sur un pont au-dessus de la Thève, puis nous découvrons le canal qui contourne l'île. Nous continuons sur la gauche et apercevons au sommet d'un monticule parsemé de rochers de grès et couvert de bruyères la Chapelle Sainte Marguerite des Grès. A cet endroit a lieu un pèlerinage très fréquenté chaque année où la Sainte est priée et invoquée contre la stérilité entre autres. Puis nous nous rendons à Charlepont où paissent bœufs et chevaux.

Ici aussi nous trouvons une source abondante et légèrement ferrugineuse. Auprès de Charlepont poussent des chênes aux formes et dimensions inusitées qui taquinent les artistes dans leurs études. Nous suivons toujours l'extérieur du lac et du canal pour arriver à La Baignade, lieu où les habitants du village et des environs viennent se livrer au plaisir de la natation.

Suite de notre promenade dans la prochaine gazette!